MAIRIE de CHIRASSIMONT

35, place de l'Église 42114 CHIRASSIMONT E-mail : mairie.chirassimont@copler.fr

TEL: 04 77 62 43 31

LISTE DES DELIBERATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 31 OCTOBRE 2022

311022-001 : Partage de la taxe d'aménagement à partir de 2022

311022-002 : Convention avec le CDG42 pour la mise en œuvre du dispositif de signalement

Affichée et publiée sur le site de la commune le 8 novembre 2022

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 9h à 12h - Fermé le mercredi